



Durée d'une procédure pour conduite sous cannabis

Par **mathis**, le **29/10/2009** à **17:20**

Bonjour,

Un ami a eu un accident de la route , sous emprise d'alcool et de cannabis. Il a été hospitalisé pendant une semaine. Je précise que lui seul a eu un dommage corporel.

Quels sont les risques qu'il encourt ?

Combien de temps faut il pour qu'une procédure soit mise en route après les faits ?

Et combien de temps cela peut il durer ?

En espérant que mes questions soient assez explicites...

Merci de votre réponse.